



REGLEMENTATION REGIONALE
COMITÉ BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Saison 2025
VTT XCO
CAHIER DES CHARGES
DE
L'ORGANISATEUR



**COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

**PROPOSITION
CAHIER DES CHARGES
DE
L'ORGANISATEUR
2025**

Commission Régionale de VTT de Bourgogne Franche Comté



**COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

SOMMAIRE

I. OBJECTIF DU CAHIER DES CHARGES

II. GÉNÉRALITÉS

- 1 - Objet
- 2 - Définition
- 3 - Participation et Catégories
- 4 - Circuit
- 5 - Publication

III. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

- 1 - Engagements
- 2 - Accueil et contrôle administratif
- 3 - Plaques de guidon
- 4 - Horaires / Temps de Course
- 5 - Mise en grille
- 6 - Classements
- 7 - Championnat Régional
- 8 - Sécurité et contrôle médical
- 9 - Lavage, commodités
- 10 - Cérémonies protocolaires
- 11 - Classement Général de la Coupe Régionale
- 12 - Classement Général par équipe
- 13 - Engagement réciproque



**COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

Le présent cahier des charges est destiné aux organisateurs pour les épreuves VTT XCO de la Coupe et du Championnat régional de Bourgogne Franche Comté. C'est le document de référence pour les clubs qui souhaitent organiser une compétition.

I. GÉNÉRALITÉS

1 - OBJET

Le présent cahier des charges a pour but de définir les conditions d'organisation de l'épreuve support de la Coupe et du Championnat Régional de Bourgogne Franche Comté.

Entre

Le Comité Régional de Cyclisme de Bourgogne Franche Comté, dont le siège se situe Maison Régionale des Sports, 3, avenue des Montboucons, 25000 BESANÇON.

Et

Le club organisateur
Dont le siège se situe
Représenté par son Président

Il est convenu ce qui suit :

Le2025
Une épreuve officielle FFC ayant pour titre :

-
sera disputée dans les conditions prévues par la réglementation régionale en vigueur.

L'organisation en est confiée au club :

Les détails d'organisation devront être examinés et approuvés par chacune des parties signataires du cahier des charges.

Commission Régionale de VTT de Bourgogne Franche Comté



**COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

2 - DÉFINITION

La Coupe de Bourgogne Franche Comté et le Championnat régional de VTT XCO sont des organisations du Comité Régional de Cyclisme. Ces épreuves sont attribuées aux organisateurs qui approuvent ce règlement en le signant et en le renvoyant au siège du Comité lors de l'élaboration du calendrier.

3 - PARTICIPATION ET CATÉGORIES

Les épreuves de la Coupe de Bourgogne Franche Comté et du Championnat Régional sont ouvertes :

- Aux licenciés FFC titulaires d'une licence Elite, Open, Sport Epreuve de masse, Jeunesse.
- Aux personnes en possession d'un titre temporaire Pass Accueil Jeune ou Pass Découverte.

Le championnat régional est réservé aux coureurs licenciés dans un club de Bourgogne Franche Comté

Les catégories admises à participer aux épreuves Coupe et Championnat sont les suivantes :

U9 H/F	(7 - 8 ans)
U11 H/F	(9 -10 ans)
U13 H/F	(11-12 ans)
U15 H/F	(13 - 14 ans)
U17 H/F	(15 - 16 ans)
U19 H/F	(17 - 18 ans)
U23 H/F	(19 - 22 ans)
Seniors H/F	(23 - 34 ans)
Masters	(35 et +)

Seules les catégories à partir de U17 seront récompensées du titre de champion régional.

Commission Régionale de VTT de Bourgogne Franche Comté

COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

VTT XCO - EDITION 2025

4 - CIRCUIT

Caractéristiques :

- Le parcours devra présenter une variété de terrains capable de mettre en valeur les qualités physiques et techniques des participants.
- Il est souhaitable que le parcours représente environ 12 à 18 mn au tour (entre 3.5 et 6km), pouvant alterner des parties naturelles, artificielles et enchainements de montées à dénivelé (10 à 60 m par tour).
- Afin que le parcours soit attractif pour les coureurs et le public, il doit utiliser de façon idéale et de préférence être en forme de huit ou de trèfle.
- **Les zones d'assistance technique simples ou doubles doivent être aménagées sur le circuit pour les courses U17 et +.**
- En fonction de la nature du terrain que l'on retrouve sur place, conserver les spécificités locales du parcours tout en équilibrant les secteurs techniques et ludiques avec les secteurs physiques.

Le parcours devra ainsi comporter :

- Des secteurs « roulants » permettant de favoriser le regroupement ou le remplacement des coureurs.
- Des secteurs privilégiant le choix des trajectoires avec des doubles lignes dans les parties singletrack montantes et descendantes.
- Les virages pourront être relevés, plats ou en dévers.
- Privilégier les descentes et virages artificiels qui permettront de garder plus de vitesse aux fortes pentes avec perte de l'intégralité du dénivelé.
- Positionner des obstacles tels qu'un ou deux sauts de marche ainsi qu'un ou deux sauts de bosse type BMX (table, double) par tour. Les appels devront être tracés, larges et bien visibles tandis que les réceptions travaillées, de façon à proposer une légère descente.
- Des échappatoires devront être proposées à côté de ces obstacles en constituant une ligne plus facile mais rallongeant de 5 secondes minimum le circuit.



COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

VTT XCO - EDITION 2025

- Un balisage (rubalise) et des indications par une signalétique appropriée pour les passages délicats, échappatoires et zones techniques.
- **Les organisateurs devront prévoir une zone de départ pour la mise en grille en dehors du circuit.**
- Un membre de l'ETR ou CRVTT validera en amont le circuit.

5 - PUBLICATION

L'organisateur a libre choix de faire la promotion de son épreuve mais doit obligatoirement renseigner l'agenda du site du Comité Régional qui fait foi pour tous litiges : antidopage, horaires, lieux...) De modifications pourront intervenir selon la décision du collège des arbitres et de l'organisateur si nécessaire.

III. DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

1 - ENGAGEMENTS

Les engagements se font obligatoirement par web sur le site de la FFC au plus tard, 3 jours avant l'épreuve.

L'organisateur s'engage à transmettre les listes au Président du Jury au moment de la clôture de CICLE WEB FFC.

Conformément à la tarification du comité de Bourgogne Franche Comté, les droits d'engagement sont fixés à :

ELITE H/F, U19 H/F	13€
MASTERS H/F	10 €
U17 H/F	5 €
U9 à U15 H/F	2€ si présence de puce électronique

Pour l'ensemble des épreuves : **Majoration si inscription sur place le jour de la course**

- Montant de l'engagement sur place 5€ pour toutes les catégories à partir de U 13.

Commission Régionale de VTT de Bourgogne Franche Comté



COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

VTT XCO - EDITION 2025

Il est fortement conseillé aux organisateurs de proposer un chronométrage électronique par puce.

Un montant forfaitaire de 2€ sera demandé sur CICLE WEB lors de l'inscription.

2 - ACCUEIL ET CONTROLE ADMINISTRATIF

L'accueil, l'inscription et le contrôle administratif des concurrents se dérouleront selon un programme et des horaires.

Les concurrents engagés présenteront leur licence dématérialisée en cours de validité à la table du contrôle (arbitres et bénévoles) et/ou leur certificat médical.

Le retrait des dossards sera possible au moins 1h30 avant le départ et sera clôt 30 minutes avant le départ.

3 - PLAQUES DE GUIDON

L'organisateur doit utiliser le jeu de plaques fourni par la CRVTT. Il doit également remplir le fichier de suivi et le renvoyer à l'adresse suivante :

Les plaques serviront pour la saison pour l'ensemble des épreuves de la Coupe, le Championnat Régional et les TRJV pour les catégories Jeunes.

En présence de puces électroniques, l'organisateur devra prévoir des bénévoles à l'arrivée pour les récupérer.

Série de plaques par catégories :

U23/ELITE	De 1 à 99
U19 H/F	De 100 à 180
MASTER	De 200 à 299
DAMES	De 300 à 330
U17 H/F	De 400 à 550
U 15	De 600 à 770
U 13	De 800 à 970
U 11	De 1000 à 1140
U 9	De 1200 à 1315

Chaque coureur se verra attribuer un numéro et une plaque pour la saison. Il devra la présenter impérativement à chaque inscription. Une participation de 3€ sera demandée lors de la remise de cette plaque.

Commission Régionale de VTT de Bourgogne Franche Comté



COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

VTT XCO - EDITION 2025

Une plaque vierge sera utilisée en cas d'oubli et le numéro sera inscrit avec un marqueur par l'arbitre en charge des inscriptions. La plaque sera obligatoire et vendue 3€.

Attribution des plaques :

- Suivre l'ordre établi par le règlement.
- Prendre les plaques en suivant.
- Ne pas attribuer un second numéro à un coureur qui a déjà couru.
- Rechercher le numéro du coureur sur le listing reçu avant la course.
- En cas de doute, contacter le Président de Jury.

4 - HORAIRES / TEMPS DE COURSE

U15	9H30	30 mn
U13	10H30	20mn
U11	11H15	15mn
U9	11H30	10mn
U17	12H00	Entre 45mn et 1H

Remise des Prix Catégories : U9 / U11 / U13 / U15 / U17 13H00

Masters 1 et +	13H30	Entre 1H15 et 1H30
Dames (U17/U19/Dames)	13H30 + 2mn.	45mn-1H/1H15 et 1H30
U23 / Seniors	15H	Entre 1H20 et 1H40
U19	15H + 2m	Entre 1H15 et 1H30



COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

VTT XCO - EDITION 2025

5 - MISE EN GRILLE

Tous les concurrents devront être présents 15 minutes avant le départ de la course afin de pouvoir procéder à la mise en grille. Tout retard entrainera une réintégration du concurrent en dernière ligne.

Grille de départ pour chaque catégorie sur toutes les manches sauf la 1ère :

1ère épreuve : tirage au sort pour tous les concurrents

- Les coureurs de notoriété de niveau national (points UCI)
- Les coureurs en fonction de leur classement au général de la Coupe BFC de l'année en cours
- Les coureurs non classés
- Les coureurs inscrits sur place

6 - CLASSEMENTS

Le classement de l'épreuve sera effectué par les arbitres, assistés par le prestataire chronométrage choisi par l'organisateur.

Le classement final de la Coupe sera fait par les arbitres et la personne désignée par la CRVTT présente lors de l'épreuve.

Le classement de l'épreuve doit être envoyé par le Président de jury au siège du Comité Régional dans les plus brefs délais.

7 - CHAMPIONNAT REGIONAL

Le Comité Régional de Bourgogne Franche Comté fournit le maillot de Champion(ne) Régional(e) de Bourgogne Franche Comté.

L'organisateur fournira les prix.

Commission Régionale de VTT de Bourgogne Franche Comté



**COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

Les règles appliquées pour autoriser la remise du maillot de Champion sont les suivantes :

Catégorie Homme :

Minimum de 5 concurrents dans chaque catégorie présente sur la ligne de départ.

Si le quota n'est pas atteint, le coureur concourt dans la catégorie inférieure ou plus, jusqu'à obtenir le minimum de 5 coureurs.

Catégorie Femme :

Minimum de 3 concurrentes dans chaque catégorie présente sur la ligne de départ.

8 - SÉCURITÉ

L'organisateur s'engage à respecter les RÈGLES TECHNIQUES DE LA FFC :

https://ffc.fr/app/uploads/sites/2/2023/11/RTS-Regles-Techniques-et-de-Securite-des-epreuves-cyclistes-VTT-version-19_12_2022-1.pdf

L'organisateur doit prévoir un local conforme à la réglementation fédérale pour un éventuel contrôle médical

9 - LAVAGE, COMMODITÉS

La présence de toilettes est OBLIGATOIRE

Un point d'eau potable doit être mis en place OBLIGATOIREMENT

Un point de lavage pour les vélos doit être mis en place OBLIGATOIREMENT

La présence d'un PARKING est obligatoire

10 - CÉRÉMONIES PROTOCOLAIRES

La participation des concurrents aux cérémonies protocolaires sera obligatoire. En cas d'absence, le compétiteur ne percevra pas son prix.

Les coureurs doivent participer aux cérémonies protocolaires en tenue officielle du club ou Team.



COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

VTT XCO - EDITION 2025

DOTATION / GRILLE DE PRIX

L'organisateur doit fournir les prix pour tous les podiums de l'épreuve.

Les podiums Hommes et Femmes doivent être distincts pour l'ensemble des catégories (U9 à Master)

11 - CLASSEMENT GÉNÉRAL DE LA COUPE RÉGIONALE

Un podium par catégorie récompensera les 3 premiers coureurs du classement général de la coupe BFC, à la charge de la CRVTT.

12 - CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR ÉQUIPE

La commission régionale VTT récompensera le meilleur club sur l'ensemble des épreuves de la Coupe de Bourgogne Franche Comté suivant un barème de points attribués aux 5 premiers coureurs de chaque catégorie (U9 à Master Hommes et Femmes)

1er : 5 points

2ème : 4 points

3ème : 3 points

4ème : 2 points

5ème : 1 point

Tous les classements seront mis en ligne dès le retour des résultats au Comité Régional.

Le club organisateur a obligation de proposer un arbitre pour l'ensemble de l'épreuve.



**COUPES ET CHAMPIONNAT REGIONAL
DE
BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
VTT XCO - EDITION 2025**

15 - ENGAGEMENT DU CLUB

L'organisateur s'engage à ne prendre, en aucun cas, de décisions unilatérales.

Je,(président du club), représentant le club

..... m'engage à,

1. Respecter le cahier des charges transmis par la Commission Régionale VTT pour l'organisation de la compétition
2. Mettre en place les moyens nécessaires pour garantir la conformité avec les exigences techniques, logistiques et réglementaires prévues dans le cahier des charges.
3. Assurer la sécurité et le bon déroulement de la compétitions en appliquant les consignes sanitaires, sécuritaires et organisationnelles définies par la CRVTT.
4. Collaborer avec les officiels et représentants du Comité.
5. Proposer un arbitre pour l'organisation de l'épreuve.

Fait à le

NOM et TITRE :

Signature